



# **Commune de Vully-les-Lacs**

Au Conseil communal de Vully-les-Lacs

**Préavis municipal 2023 / 04**

**« Comptes de l'exercice 2022 »**

Point porté à l'ordre du jour de la séance  
du 27 juin 2023

## TABLE DES MATIERES

1. Introduction .....	3
2. Analyse du résultat comptable .....	3
3. Analyse de la marge d'autofinancement .....	4
4. Synthèse des charges et produits .....	6
5. Explications détaillées des comptes de fonctionnement .....	8
ADMINISTRATION GENERALE .....	9
FINANCES .....	11
DOMAINES ET BATIMENTS .....	12
TRAVAUX .....	13
SECURITE SOCIALE .....	14
SERVICES INDUSTRIELS .....	14
6. Explications des comptes de bilan .....	14
7. Synthèse .....	16
8. Conclusions .....	16

Au Conseil communal  
de Vully-les-Lacs

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous vous transmettons, par la présente, le préavis municipal concernant les comptes de l'année 2022.

## **1. Introduction**

La Municipalité vous propose les comptes de l'année 2022, lesquels sont annexés au présent préavis (états financiers et rapport de révision).

Ces comptes ont été adoptés par le collège municipal dans sa séance du 09.05.2023.

Par ailleurs, ces comptes sont clôturés et révisés conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR). La fiduciaire BDO, succursale d'Epalinges a effectué l'audit des comptes les 20 et 21 avril dans nos locaux. Des échanges ont également eu lieu par la suite.

Conformément à la loi sur les communes (LC) et le règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), les comptes sont remis au Conseil communal au plus tard le 31 mai de l'année et renvoyés à l'examen de la Commission de gestion.

## **2. Analyse du résultat comptable**

Les comptes 2022 présentent un excédent de revenus, lequel se monte à :

**CHF 303'716.16**

Ce résultat peut être qualifié de bon. Le budget 2022 prévoyait d'ailleurs un excédent de résultat de **CHF 109'118.00**.

Le bon résultat en termes d'excédent de produits montre toutefois une capacité plus faible de notre commune à créer des amortissements extraordinaires et à procéder à des attributions aux fonds de réserve. En effet, les amortissements supplémentaires (extraordinaires) totalisent **KCHF<sup>1</sup> 500** (KCHF 1071 en 2021) et le montant net d'attributions dans les fonds de réserves se monte à **KCHF 1011** (KCHF 1842 en 2021). Ces derniers sont composés d'attributions à hauteur de KCHF 1215 (KCHF 2464 en 2021) contre des prélèvements à hauteur de KCHF 204 (KCHF 622 en 2021).

---

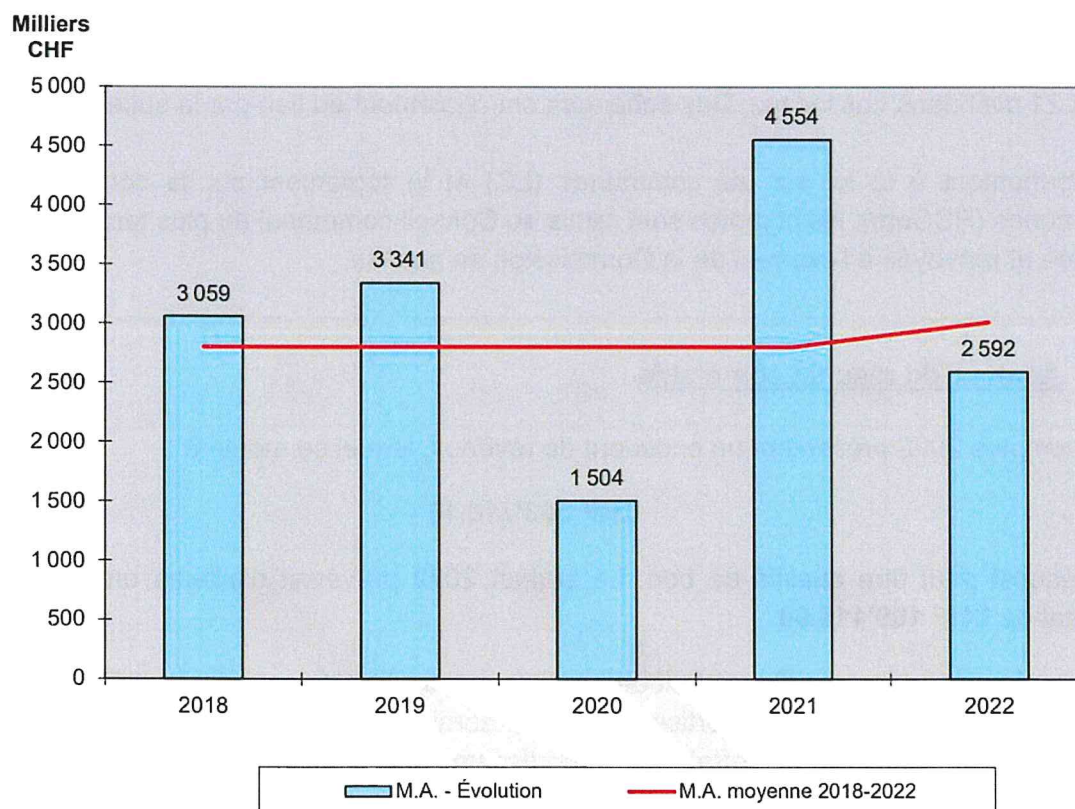
<sup>1</sup> Les montants sont, en principe, arrondis en KCHF (1'000 CHF) pour faciliter la lecture de ce préavis.

2022	Comptes	Budget	Ecart budget	2021	Ecart N-1
Produits avant affectation du résultat	19 110 880	18 399 090	4%	20 857 248	-9%
Charges avant affectation du résultat	17 267 164	18 224 972	-5,26%	18 454 452	-6,88%
Résultat avant affectation	1 843 716	174 118	958,89%	2 402 796	-30,32%
Attribution aux fonds et aux réserves (380)	-1 140 000	-195 000	484,62%	-1 400 000	-22,81%
Amortissements supplémentaires (332)	-500 000	0	-	-1 071 930	-114,39%
Prélèvement sur les fonds et les réserves (480)	100 000	130 000	-23,08%	383 146	-283,15%
Total affecté	-1 540 000	-65 000	2269,23%	-2 088 784	-35,64%
Résultat après affectation	303 716	109 118	178,34%	314 012	-3,39%

### 3. Analyse de la marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement de la commune, sorte de cash-flow pour les entités publiques, est bonne. Elle démontre la capacité de la commune à créer de la liquidité pour financer ses investissements et rembourser ses emprunts.

Ce résultat monétaire se situe à **KCHF 2592**. Il est, certes, en baisse par rapport à l'année 2021 qui fut exceptionnel. Il faut néanmoins relever qu'il est inférieur à la moyenne des dernières années.



La baisse de cette marge d'autofinancement (MAF), comparée à 2021, provient principalement des domaines suivants :

- forte baisse des finances (2) principalement au niveau des recettes fiscales ;
- hausse des charges liées aux travaux (4) ;
- baisse des produits liés aux services industriels (8) au niveau des recettes liées aux taxes de raccordement d'eau.

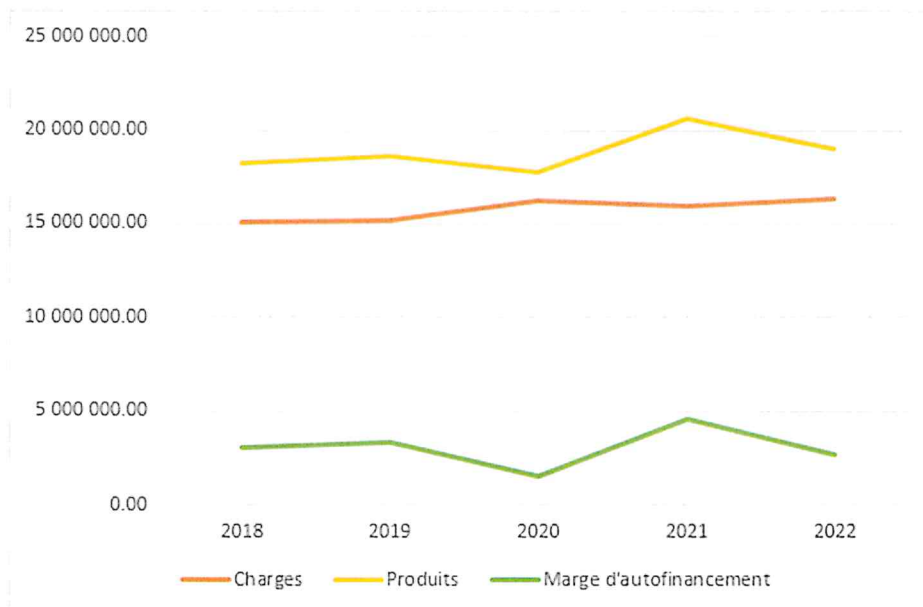
Il est néanmoins utile d'analyser le tableau sur 3 années dès lors que l'année 2021 fut exceptionnelle au niveau de la MAF (la plus élevée de notre jeune commune). Le tableau, ci-dessous, expose ces variations dans les flux monétaires par domaines :

(Colonne 2 = 2022, colonne 3 = 2021<sup>2</sup>, colonne 4 = 2020)

FLUX DE LIQUIDITES	C_2020 CHF	C_2021 CHF	C_2022 CHF
<b>FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE</b>			
<b>1- ADMINISTRATION GENERALE</b>			
Charges monétaires	-3 876 329	-4 036 187	-4 175 316
Produits monétaires	2 362 803	2 508 340	2 529 111
Marge d'autofinancement	-1 513 525	-1 527 847	-1 646 204
<b>2- FINANCES</b>			
Charges monétaires	-2 409 269	-2 433 203	-2 322 558
Produits monétaires	10 660 827	12 197 889	11 688 440
Marge d'autofinancement	8 251 557	9 764 687	9 365 883
<b>3- DOMAINES ET BATIMENTS</b>			
Charges monétaires	-1 368 005	-1 216 629	-1 073 025
Produits monétaires	1 745 603	1 802 513	1 658 085
Marge d'autofinancement	377 598	585 884	585 061
<b>4- TRAVAUX</b>			
Charges monétaires	-2 826 992	-2 602 584	-3 151 303
Produits monétaires	2 288 950	2 801 080	2 506 117
Marge d'autofinancement	-538 042	198 496	-645 187
<b>5- INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>			
Charges monétaires	-1 974 319	-2 171 501	-2 359 263
Produits monétaires	1 500	2 250	0
Marge d'autofinancement	-1 972 819	-2 169 251	-2 359 263
<b>6- SECURITE PUBLIQUE</b>			
Charges monétaires	-648 239	-686 870	-672 367
Produits monétaires	65 737	67 429	73 341
Marge d'autofinancement	-582 503	-619 441	-599 026
<b>7- SECURITE SOCIALE</b>			
Charges monétaires	-2 616 929	-2 246 041	-2 003 669
Produits monétaires	23 353	291 339	18 556
Marge d'autofinancement	-2 593 577	-1 954 702	-1 985 113
<b>8- SERVICES INDUSTRIELS</b>			
Charges monétaires	-583 697	-628 547	-656 703
Produits monétaires	658 837	904 411	532 552
Marge d'autofinancement	75 140	275 865	-124 151
<b>MARGE D'AUTOFINANCEMENT TOTALE</b>	<b>1 503 829</b>	<b>4 553 690</b>	<b>2 592 000</b>

<sup>2</sup> Corrigé selon nouveau plan comptable 2022

De manière plus globale, nous constatons que les revenus et les charges monétaires (épurées), évoluent de la manière suivante :



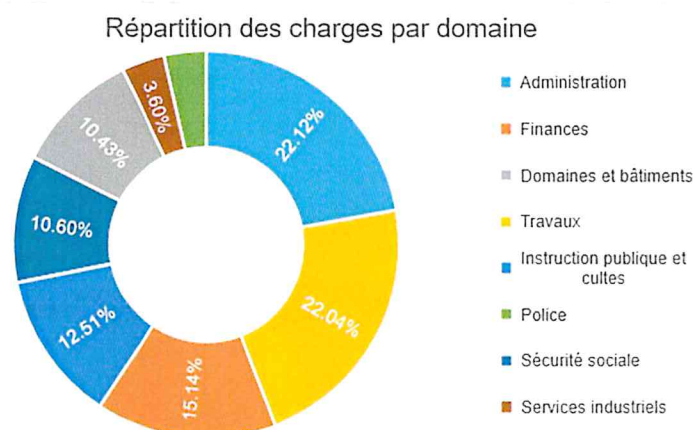
La comparaison aux comptes 2021 est forcément plus négative. En effet, cette année était exceptionnelle au niveau des droits de mutation, des impôts personnes physiques ainsi que des taxes de raccordement.

Comme évoqué lors du budget 2023 (cf. préavis municipal 2022/08), quelques tendances négatives se font ressentir sur nos comptes communaux notamment certaines baisses de produits. Concrètement, la chute des recettes conjoncturelles liées au ralentissement des constructions impacte déjà les comptes 2022 alors qu'on les prévoyait plutôt en 2023.

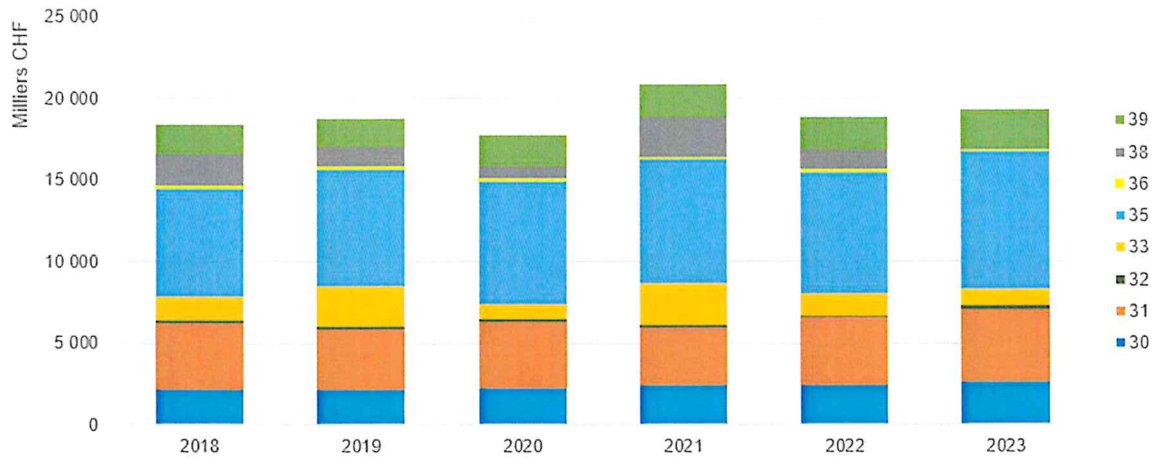
A ce stade, cette tendance est préoccupante mais non alarmiste.

#### 4. Synthèse des charges et produits

Répartition des charges en 2022 et évolution sur 5 ans :



### Evolution des charges par nature

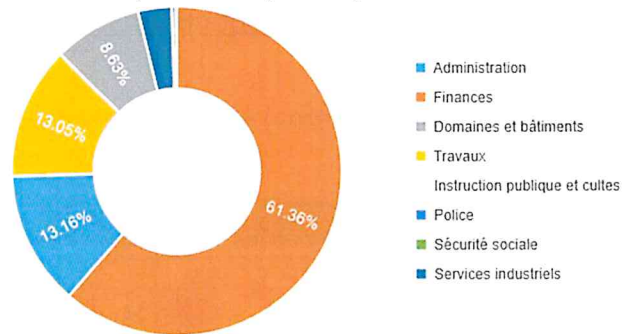


30 AUTORITES ET PERSONNEL  
 31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES  
 32 INTERETS PASSIFS  
 33 AMORTISSEMENTS

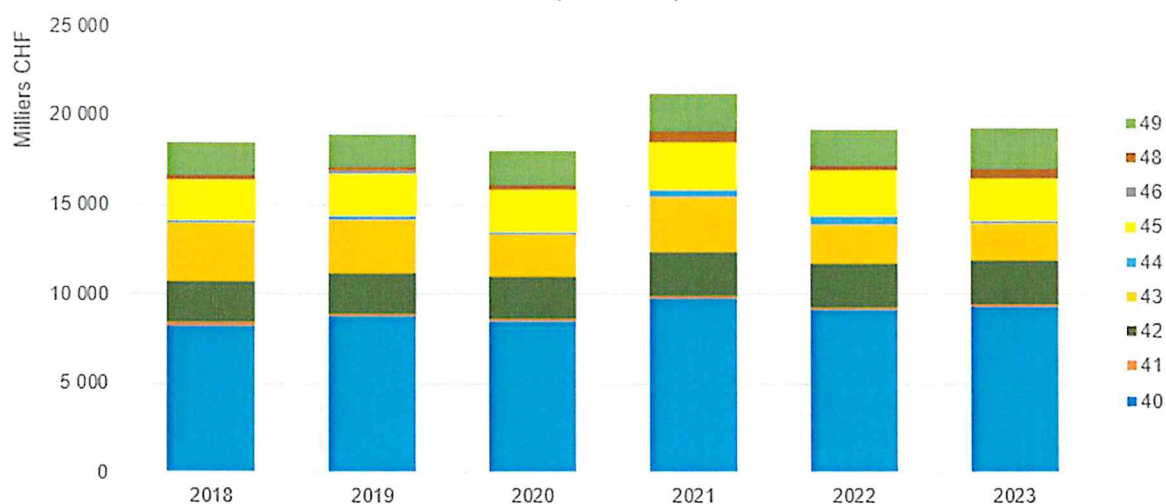
35 REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS  
 36 AIDES ET SUBVENTIONS  
 38 ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT  
 39 IMPUTATIONS INTERNES

Répartition des produits en 2022 et évolution sur 5 ans :

### Répartition des produits par domaine



## Evolution des produits par nature



40 IMPOTS

41 PATENTES, CONCESSIONS

42 REVENUS DU PATRIMOINE

43 TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS

44 PARTS AUX RECETTES CANTONALES

45 PARTICIPATIONS, REMB. COLLECT. PUBL.

46 AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS

48 PRELEVEMENTS FONDS ET FIN. SPECIAUX

49 IMPUTATIONS INTERNES

## 5. Explications détaillées des comptes de fonctionnement

Les comptes par ordre administratif (dicastères) se présentent de la manière suivante :

Domaines	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 Administration générale	4 182 417	2 529 111	4 071 496	2 478 500	3 981 820	2 482 928
2 Finances	2 862 558	11 788 441	2 575 509	11 045 135	2 509 269	10 761 395
3 Domaines et bâtiments	1 972 625	1 658 085	1 673 216	1 620 705	1 842 691	1 745 603
4 Travaux	4 166 422	2 506 117	4 163 222	2 498 500	3 520 055	2 289 025
5 Instruction publique et cultes	2 365 763	0	2 475 100	2 250	1 980 819	1 500
6 Police	672 367	73 341	664 385	67 500	648 239	65 737
7 Sécurité sociale	2 003 669	18 556	1 934 897	12 000	2 616 929	23 353
8 Services industriels	681 343	637 229	862 147	804 500	679 431	658 837
<b>Total général CF</b>	<b>18 907 164</b>	<b>19 210 880</b>	<b>18 419 972</b>	<b>18 529 090</b>	<b>17 779 253</b>	<b>18 028 378</b>
	<i>Excédent de revenu</i>	<b>303 716</b>	<i>Excédent de revenu</i>	<b>109 118</b>	<i>Excédent de revenu</i>	<b>249 125</b>

Afin de faciliter la compréhension des comptes de fonctionnement, il nous paraît nécessaire de relever quelques commentaires. Nous avons orienté nos explications principalement sur les hausses de charges par rapport aux comptes 2021 ou au budget 2022.



## ADMINISTRATION GENERALE

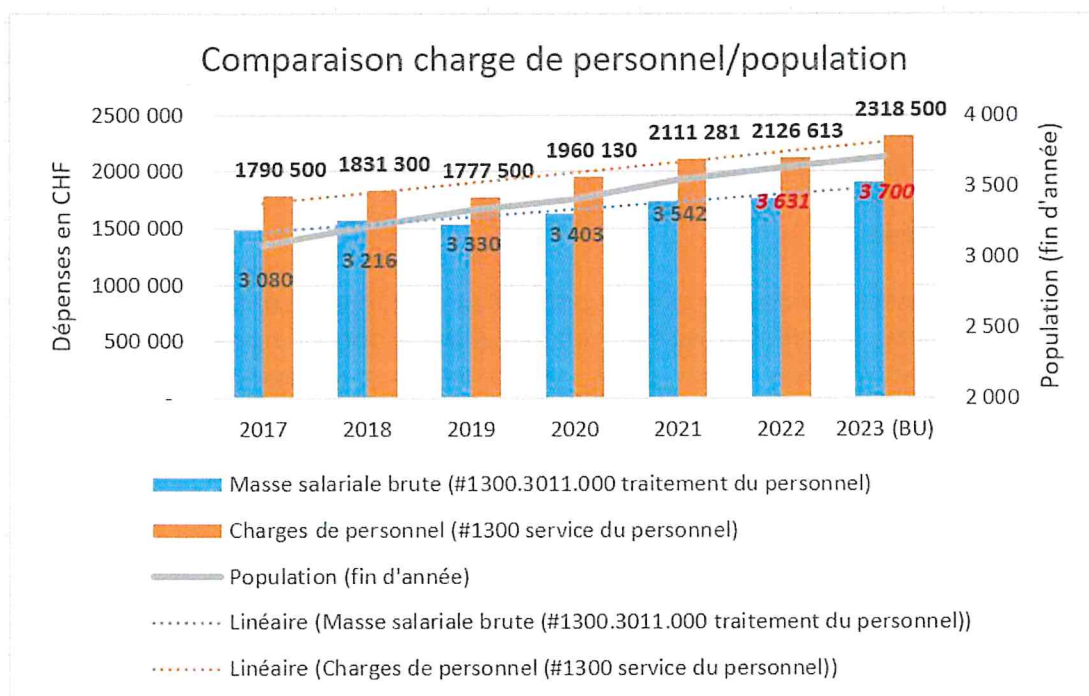
### 10 Autorités

- Dépassement budgétaire constaté pour les vacances dû à la gestion de plusieurs dossiers difficiles demandant un investissement accru.

Compte : 1010 – 3003.000 / 1020 – 3003.000

### 13 Service du personnel

- Nous nous concentrons sur une explication globale de la masse salariale étant entendu que la ventilation des salaires est liée à des clés de répartition.
- Le budget a été dépassé de 1,3 % et les comptes montrent une augmentation de 0,7 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse provient essentiellement du prolongement d'un renfort pour l'administration.
- Le graphique, ci-dessous, montre que la masse salariale est cohérente avec la croissance démographique. Elle l'est également avec la quantité et la complexité des prestations effectuées.



- La répartition salariale (imputations internes) sur les différents domaines est présentée dans le tableau ci-dessous. Aucune ligne n'est le constat d'un salaire d'un collaborateur. Il s'agit du résultat de clés d'affectation selon l'estimation des tâches effectuées.

Comptes, nature - section		Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
3901.000	Imputations internes salaires du personnel	2 312 500,00	2 039 852,45	2 076 443,15
1100	Administration	575 923,00	538 929,02	549 065,10
16XX	Tourisme et plage	179 921,00	164 004,14	168 418,40
3501	Frais communs bâtiments patrimoine administratif	110 481,00	103 216,53	107 096,00
3513	Salle polyvalente, Salavaux (Route du Gros Buisson 1)	44 592,00	43 856,83	44 502,45
3519	Ecole primaire EPK, Salavaux (Gros Buisson 7)	252 243,00	229 075,43	232 447,55
4200	Service de l'urbanisme	347 585,00	225 199,71	228 514,80
4300	Routes	331 888,00	305 161,93	309 654,10
4400	Parcs, promenades, cimetières	94 952,00	87 305,68	88 590,90
4510	Déchets urbains	34 609,00	21 826,42	22 147,70
4520	Déchetteries	151 967,00	138 505,98	140 544,90
4710	Port Vallamand, bâtiments les Garinettes	106 044,00	96 281,05	97 698,35
60XX	Police et contrôle des habitants	88 295,00	86 489,74	87 762,90
<b>Total</b>		<b>2 318 500,00</b>	<b>2 039 852,46</b>	<b>2 076 443,15</b>

Comptes : 1300 - 3010.100 / 3030.000 / 3040.000 / 3050.000 / 4901.000

### 15 Affaires culturelles

- Le dépassement budgétaire de KCHF 34 provient, en grande partie, de la manifestation de la fête nationale et des sorties de nos citoyens. A noter également que nous avons impacté un maximum de ces dépenses sur le tourisme selon la visibilité de ces manifestations.

Compte : 1500 – 3170.100

### 16 Tourisme

- Reclassement des honoraires patrouilles de sécurité sur le domaine de la plage. Par le passé, la comptabilisation était faite dans le corps de police 6100.
- Comptabilisation d'une partie des charges manifestations sur le tourisme (cf. explication 15 affaires culturelles).

Comptes : 1610 – 3185.700 / 1620 – 3170.000

### 18 Transport publics

- Participation aux charges cantonales de trafic légèrement inférieures au budget mais supérieures de KCHF 15 au comptes 2021. La clé de répartition sur la qualité de desserte et de la population est faite par le canton.

Compte : 1800 – 3517.000

### 19 Service informatique

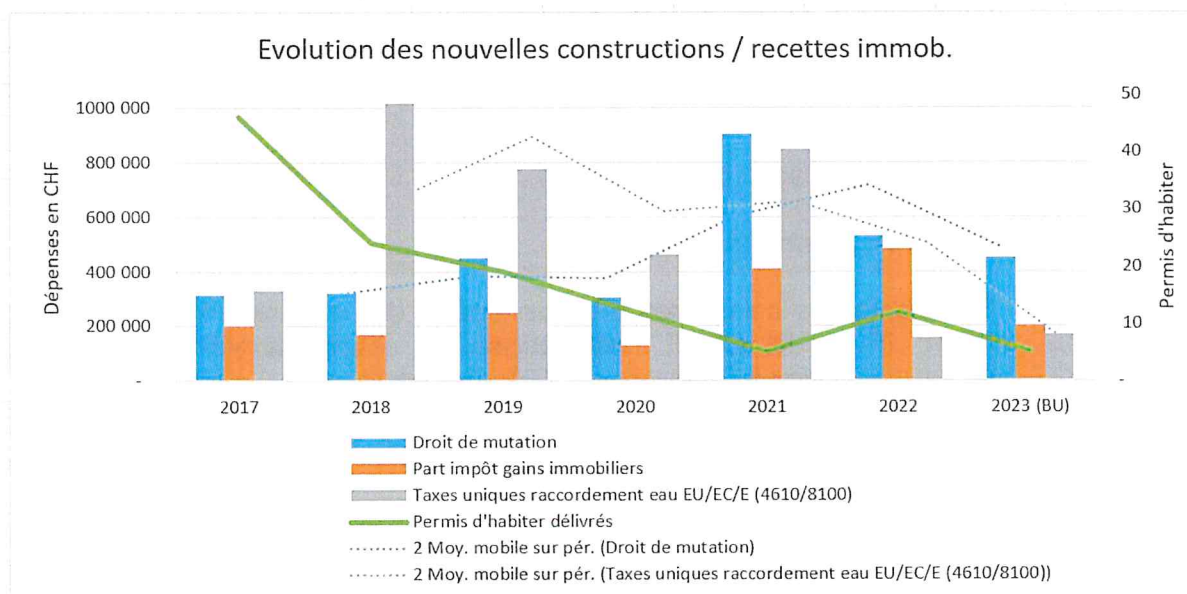
- Poursuite du développement de l'ERP, notamment dans les listings, les reportings et la refonte du plan comptable afin de faciliter l'efficacité de la bourse et des services de la commune. Dépassement budgétaire de KCHF 21.

Compte : 1900 – 3156.000

## FINANCES

### 21 Impôts

- Arrêt brutal de la progression de l'impôt des personnes physiques avec une baisse d'un montant d'env. KCHF 200 par rapport aux comptes 2021. Ce ralentissement avait été anticipé dans le budget 2022 et s'explique notamment par la période post-COVID 19.
- Les droits de mutation sont en forte baisse par rapport à 2021. L'année 2021 a été une année exceptionnelle au niveau des recettes de droit de mutation. Cette baisse a été anticipée dans le budget.
- La variation des impôts sur les successions est très variable d'une année à l'autre. 2022 est une année très faible en termes de rentrées.
- Les rentrées sur les gains immobiliers sont restées stables par rapport à 2021.
- Ajustement de la provision pour pertes sur débiteurs par une dissolution de KCHF 100.
- Le tableau, ci-dessous, montre l'évolution des rentrées fiscales sur les biens immobiliers.



Comptes : 2100 – 4001.000 / 4040.000 / 4050.000 / 4411.000 / 4809.200

## **22 Service financier**

- Les intérêts négatifs expliquent la hausse des charges d'intérêts.
- La baisse des charges de contentieux provient de l'internalisation de la gestion auprès de la bourse, ce qui a permis une économie intéressante.
- La péréquation financière directe nous a réservé une bonne surprise cette année étant positive (excédent de produits) de 74 KCHF.

*Comptes : 2200 – 3183.000 / 3301.000 /*

*Comptes péréquations : 3520.000 / 4520.000 / 4520.100 / 4520.200*

## **23 Amortissements et réserves non ventilées**

- Nous avons procédé à une attribution au fond de réserve « investissements futurs » et bâtiments pour KCHF 540 en vue des nombreux projets d'investissements.

*Compte : 2300 – 3803.000 / 3803.100*

## **DOMAINES ET BATIMENTS**

### **31 Terrain**

- Entretien des chemins AF et terrains : le dépassement budgétaire de KCHF 10 concerne des glissements de terrains.
- Remboursement de tiers, liquidation de cas concernant le glissement des Grandes Vignes.

*Comptes : 3100 – 3142.000 / 4363.100*

### **34 Bâtiments du patrimoine financier**

- Globalement la baisse des revenus locatifs du patrimoine financier se monte à KCHF 15 sur le budget. Cette baisse est essentiellement concernée par un appartement vide à Chabrey et à Villars-le-Grand.

*Comptes par nature 423*

### **35 Bâtiments du patrimoine administratif**

- Les honoraires de la gérance immobilière étaient sous-évalués dans le budget mais sont cohérents avec l'année 2021. Pour information, le changement de gérant est effectif uniquement depuis le début d'année 2023.
- Un amortissement supplémentaire de l'école EPK a été saisi pour KCHF 500.

*Comptes : 3501 – 3185.400*

- Globalement, nous pouvons constater une stabilité des revenus du patrimoine administratif, lesquels se montent à KCHF 854 (KCHF 836 sur le budget KCHF 855 sur les comptes 2021).

*Comptes par nature 427*

## TRAVAUX

### **42 Service de l'urbanisme**

- La complexité des thématiques à insérer dans le PACOM provoque un dépassement des honoraires de KCHF 46 par rapport au budget dans la rubrique « plan communal d'affectation ».
- Il est constaté une hausse importante des contestations et des procédures juridiques concernant la police des constructions. Dès lors, les honoraires d'avocats sont en dépassement de KCHF 21.
- Les émoluments de permis de construire ont fondus de plus de 40 % par rapport à l'année 2021 comme cela était prévu dans le budget.

*Compte : 4200 – 3185.120 / 3185.300 / 4313.000*

### **43 Routes**

- L'entretien du réseau routier a enregistré une hausse des dépenses de près de KCHF 350 comparé à 2021 mais avait bien été budgété. Il s'agit notamment de l'entretien de la route de Chabrey et Villars-le-Grand.
- Une attribution de KCHF 600 a été faite au fond de rénovation sur les routes, ceci en prévision des importants travaux de génie civil sur le village de Salavaux.
- En parallèle de ces fortes dépenses, nous avons encaissé des subventions cantonales pour les travaux des routes de Montmagny et de Villars-le-Grand ainsi que la réfection des couches pour les routes de Cotterd, Vallamand et Villars-le-Grand à hauteur de KCHF 233.

*Comptes : 4300 – 3142.100 / 3804.000 / 4517.000*

### **45 Déchetterie**

- Les déductions de recharges offertes concernent la gratuité des déchets pour les personnes à handicap et enfants en bas âge conformément à notre règlement. Par le passé, ces opérations étaient nettes dans les comptes.

*Comptes : 4510 – 4342.050*

### **46 Réseau des égouts et de l'épuration**

- Baisse des taxes uniques de raccordement en ligne avec le développement territorial.
- La baisse des taxes périodiques d'utilisation est la conséquence d'une période de facturation de 16 mois sous 2021 et de 12 mois sous 2022.
- La forte baisse de l'attribution au fonds de financement spéciaux est la conséquence des recettes liées aux taxes de raccordement et d'utilisation. Pour rappel, le groupe de comptes 46 doit être équilibré.
- Baisse dans les produits d'entretien de la STEP de Salavaux à la suite d'un changement de traitement technique des eaux.
- Plusieurs restaurations non prévues pour la STEP de Salavaux expliquent la hausse des entretiens courants (remplacement centrifugeuse et pompe débitmètre).

*Comptes :*

*4610 - 3811.000 / 4341.000 / 4341.100 / 4342.200*

*4620 – 3133.000 / 3144.300*

#### **471 Port Vallamand, bâtiment Garinettes**

- L'augmentation des charges et produits est principalement liée à la hausse des prix de l'essence. Les deux augmentations sont cohérentes.
- Projet de restauration reporté pour l'entretien du port et de son bâtiment

Comptes : 4710 - 4351.300 / 3137.100

### **SECURITE SOCIALE**

#### **72 Prévoyance sociale**

- Nous constatons une hausse des coûts de la cohésion sociale. L'impact se situe au niveau des soldes des années antérieures : négatifs cette année et positifs l'année précédente. Ces soldes ne peuvent malheureusement pas être anticipés car ces variations évoluent selon le coût des dépenses du canton et de la situation de chaque commune.

Compte : 7200 – 3515.000

### **SERVICES INDUSTRIELS**

#### **81 Service des eaux**

- Les exigences en matière de contrôle des eaux propres sont toujours plus exigeantes et provoquent une hausse du nombre de contrôle.
- Les charges d'intérêts sur le service des eaux sont liées aux investissements de Charmontel dont la charge d'intérêt allouée selon la valorisation du patrimoine.
- Les recettes de vente d'eau ont été facturées sur 16 mois en 2021 et sur 12 mois en 2022.
- La chute des taxes de raccordement est également la conséquence du frein aux constructions.

Comptes : 8100 – 3189.100 / 3223.000 / 4341.200 / 4351.100 / 4813.000

## **6. Explications des comptes de bilan**

### **91 Actif**

#### **102 Disponibilités**

- Après des dépenses d'investissements faibles ces dernières années, nos investissements sont en hausse. Nos liquidités ont donc baissé au court de l'année.

#### **912 et 914 Patrimoine financier et administratif**

- L'augmentation provient du placement des liquidités dans les obligations de la BCV pour éviter l'effet des intérêts négatifs dont nous étions frappés.
- L'évolution du patrimoine financier et administratif se retrouve dans le tableau des investissements détaillés de l'annexe des comptes.

Ces derniers ont évolué ainsi :

N° immob	Désignation	Solde fin 2021	Travaux 2022	Amort linéaires	Amort suppl.	Solde au 31.12. 2022
<b>Patrimoine financier</b>						
110000	Terrains et bâtiments PF	4'424'770.37	1'336.03	-150'000.00	-24'625.40	4'251'481.00
<b>Total Patrimoine financier</b>		<b>4'424'770.37</b>	<b>1'336.03</b>	<b>-150'000.00</b>	<b>-24'625.40</b>	<b>4'251'481.00</b>
<b>Patrimoine administratif</b>						
210000	Ouvrage de génie civil PA	2'504'731.80	2'085'072.63	-190'540.00	0.00	4'399'264.43
220000	Bâtiments et constructions PA	8'169'286.37	89'542.05	-366'200.00	-500'000.00	7'392'628.42
230000	Installations des services industriels PA	497'717.57	2'055'079.63	0.00	0.00	2'552'797.20
240000	Forêts PA	110'402.00	0.00	0.00	0.00	110'402.00
250000	Mobilier, machines et véhicules PA	248'671.14	0.00	-39'700.00	0.00	208'971.14
260000	Subventions et participations PA	51'850.00	0.00	-6'500.00	0.00	45'350.00
<b>Total Patrimoine administratif</b>		<b>11'582'658.88</b>	<b>4'229'694.31</b>	<b>-602'940.00</b>	<b>-500'000.00</b>	<b>14'709'413.19</b>

## 92 Passif

### 920 Engagements courants

- Nos créanciers ont fortement augmenté en fin d'année de par les nombreux investissements en cours.

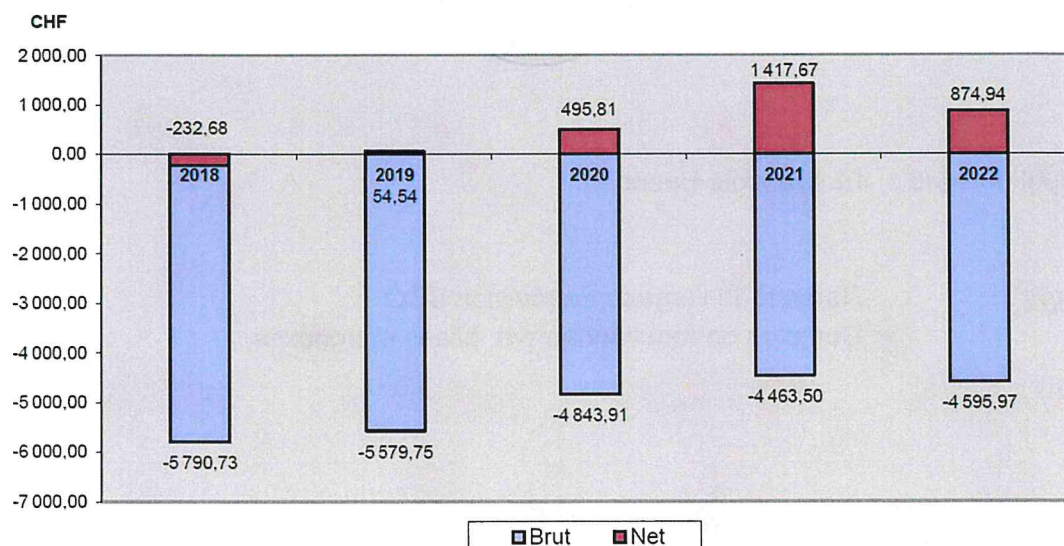
### 928 Fonds de réserve

- Comme expliqué en début de préavis, nous avons pu continuer à faire des attributions importantes dans les fonds de réserves.

Globalement, nous constatons que l'endettement reste relativement faible et qu'il s'est réduit par rapport au nombre d'habitants.

### Evolution de l'endettement par habitant

(brut = engagements au bilan par habitant / net = endettement brut moins les actifs financiers)



## 7. Synthèse

En résumé, les comptes 2022 de la commune de Vully-les-Lacs se présentent comme suit :

- Total des charges CHF 18'907'164.11
- Total des revenus CHF 19'210'880.27
- Excédent de revenus CHF 303'716.16

## 8. Conclusions

Fondées sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité vous propose, dès lors, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### **Le Conseil communal de Vully-les-Lacs**

- vu le préavis municipal no 2023 / 04,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### Décide

- d'accepter les comptes tels que présentés.

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 9 mai 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



M. Verdon



La Secrétaire :



S. Baumann

Municipal délégué : M. François Haenni

### Annexes :

Rapport de l'organe de révision BDO  
Comptes de fonctionnement, bilans et annexes